



---

**ADDITIF N°002 DU 24 JANVIER 2025 A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL  
OUVERT N°000006/AOIO/MINEE/PforR/UCP/CSPM/CCCM-AI/2024 DU 15/11/2024  
POUR LA FOURNITURE DE 20 000 KITS DE COMPTAGE INTELLIGENTS ET  
COMMUNICANTS POUR LES POINTS DE LIVRAISON DE L'ETAT ET MISE EN  
ŒUVRE ADVANCED MONITORING INFRASTRUCTURE (AMI) ASSOCIE EN  
PROCEDURE D'URGENCE.**

Le Coordonnateur du Programme de Réformes du Secteur de l'Electricité au Cameroun. Maître d'Ouvrage Délégué, porte à la connaissance des soumissionnaires que l'Appel d'Offres susmentionné est modifié ainsi qu'il suit :

❖ **Pièce N°1 : Avis d'Appel d'Offres**

➤ **Point 9.**

**Au lieu de :**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **Cent dix-sept millions Cinq Cent douze mille (117 512 000) francs CFA**. Cette caution doit être valable et valable jusqu'à **trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres**. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

**Lire plutôt :**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **Cent dix-sept millions Cinq Cent douze mille (117 512 000) francs CFA**.

Cette caution, accompagnée du récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC), doit être valable et valable jusqu'à **trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres**. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme

financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics. entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

➤ **Point 12 : Remise des offres.**

**Au lieu de :**

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne, l'offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions de l'Appel d'Offres, devra parvenir au siège de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun, sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière Mutuelle du Trésor Yaoundé-Cameroun, Tél. : (+237) 620 758 302, au plus tard le 30 janvier 2025 à 13 heures précises et déposée contre récépissé. Les plis fermés contenant les offres devront porter la mention :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT  
N°000006/AOIO/MINEE/PforR/UCP/CSPM/CCCM-AI/2024 DU 15 NOVEMBRE 2024  
POUR LA FOURNITURE DE 20 000 KITS DE COMPTAGE INTELLIGENTS ET  
COMMUNICANTS POUR LES POINTS DE LIVRAISON DE L'ETAT ET MISE EN  
ŒUVRE ADVANCED MONITORING/METERING INFRASTRUCTURE (AMI) ASSOCIE  
EN PROCEDURE D'URGENCE.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

- Pour la soumission en ligne, l'offre rédigée en français ou en anglais, devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le au plus tard le 30 janvier 2025 à 13 heures précises. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

**Taille et format des fichiers**

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituer l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour le dossier Administratif ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre conformément aux tailles sus-indiquées.

Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables

**Lire plutôt :**

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne. l'offre rédigée en français ou en anglais. en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels. conformes aux prescriptions de l'Appel d'Offres. devra parvenir au siège de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun, sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière Mutuelle du Trésor Yaoundé-Cameroun, Tél. : (+237) 620 758 302, au plus tard le **13 Février 2025 à 13 heures précises** et déposée contre récépissé. Les plis fermés contenant les offres devront porter la mention :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT  
N°000006/AOIO/MINEE/PforR/UCP/CSPM/CCCM-AI/2024 DU 15 NOVEMBRE 2024  
POUR LA FOURNITURE DE 20 000 KITS DE COMPTAGE INTELLIGENTS ET  
COMMUNICANTS POUR LES POINTS DE LIVRAISON DE L'ETAT ET MISE EN  
ŒUVRE ADVANCED MONITORING/METERING INFRASTRUCTURE (AMI) ASSOCIE  
EN PROCEDURE D'URGENCE.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

- Pour la soumission en ligne. l'offre rédigée en français ou en anglais, devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le au plus tard le **13 Février 2025 à 13 heures précises**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde ». en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

#### **Taille et format des fichiers**

Pour la soumission en ligne. les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituer l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- **5 MO pour le dossier Administratif ;**
- **15 MO pour l'Offre Technique ;**
- **5 MO pour l'Offre Financière.**

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre conformément aux tailles sus-indiquées.

Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

#### **➤ Point 14 : Ouverture des plis.**

##### **Au lieu de :**

L'ouverture des plis sera effectuée dans la salle des réunions de la Commission Spéciale de passation des Marchés. sis au siège de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun, sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière Mutuelle du Trésor Yaoundé-Cameroun, Tél. : (+237) 620 758 302, [ucpprsec@gmail.com](mailto:ucpprsec@gmail.com), le **30 Janvier 2025 à 14 heures** le même jour. heure locale par la Commission Spéciale de Passation des Marchés. siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une bonne connaissance du

dossier. conformément aux procédures reconnues par le Code des Marchés Publics en vigueur au Cameroun.

**Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres**

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis. un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqués dans le RPAO. entrainera le rejet de l'Offre.

#### **Lire plutôt :**

L'ouverture des plis sera effectuée dans la salle des réunions de la Commission Spéciale de passation des Marchés. sis au siège de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun, sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière Mutuelle du Trésor Yaoundé-Cameroun, Tél. : (+237) 620 758 302, ucpprsec@gmail.com, le **13 Février 2025 à 14 heures** le même jour. heure locale par la Commission Spéciale de Passation des Marchés. siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une bonne connaissance du dossier. conformément aux procédures reconnues par le Code des Marchés Publics en vigueur au Cameroun.

**Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres**

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis. un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqués dans le RPAO. entrainera le rejet de l'Offre.

#### **➤ Point 15.1 Critères éliminatoires**

##### **Au lieu de :**

*Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à éviter pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation.) Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.]*

Il s'agit notamment :

1. Absence à l'ouverture des plis ou non-conformité, de la caution de soumission timbrée délivrée par un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre

- des cautions dans le cadre des marchés publics ;*
2. *de la non -production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);*
  3. *de l'absence du certificat d'origine /éditeur ou de l'autorisation du fournisseur agréé, le cas échéant ou absence de l'agrément ou de l'autorisation du fournisseur délivré par un distributeur agréé par le fabricant accompagné de l'agrément dudit distributeur ;*
  4. *de l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;*
  5. *Non-respect d'une spécification technique majeure indiquée dans le Descriptif des fournitures du présent DAO (Fonctions GPRS, CPL et RF) ;*
  6. *de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;*
  7. *de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée*
  8. *Absence de la Référence générale minimale cumulés de 2 000 000 000 FCFA dans le domaine de l'électricité au cours des cinq dernières années pour le lot postulé ;*
  9. *Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;*
  10. *CCAP paraphé sur chaque page et signé assorti de la mention « lu et approuvé » ;*
  11. *des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;*
  12. *Non-respect d'au moins 75% des critères essentiels ;*
  13. *Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de chantier durant les trois dernières années ;*
  14. *Non-respect du format de fichiers des offres soumises en ligne*

**Lire plutôt :**

*Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à éviter pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :*

1. *de l'absence à l'ouverture des plis ou la non-conformité, de la caution de soumission timbrée délivrée par un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics accompagné du récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC) ;*
2. *de la non -production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);*
3. *de l'absence du certificat d'origine /éditeur ou de l'autorisation du fournisseur agréé, le cas échéant ou absence de l'agrément ou de l'autorisation du fournisseur délivré par un distributeur agréé par le fabricant accompagné de l'agrément dudit distributeur ;*
4. *de l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;*
5. *Non-respect d'une spécification technique majeure indiquée dans le Descriptif des fournitures du présent DAO (Fonctions GPRS, CPL et RF) ;*
6. *de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;*
7. *de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée*
8. *Absence de la Référence générale minimale cumulés de 2 000 000 000 FCFA dans le domaine de l'électricité au cours des cinq dernières années pour le lot postulé ;*
9. *Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;*

10. CCAP paraphé sur chaque page et signé assorti de la mention « lu et approuvé » ;
11. des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
12. Non-respect d'au moins 75% des critères essentiels ;
13. Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de chantier durant les trois dernières années ;
14. Non-respect du format de fichiers des offres soumises en ligne

❖ **Pièce N°3 : Règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)**

➤ **Point 13**

**Au lieu de :**

**1. Volume 1 : Pièces administratives**

Pour les soumissionnaires installés au Cameroun, elles comprendront notamment :

- a). *La déclaration d'intention de soumissionner timbrée signée du représentant légal ou du mandataire dument désigné (suivant modèle joint) ;*
- b). *L'accord de groupement notarié et spécifiant le mandataire le cas échéant ; (les groupements solidaires seront privilégiés) ;*
- c). *Le pouvoir de signature, le cas échéant ;*
- d). *L'attestation de non-redevance délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours, datant de moins de trois mois.*
- e). *Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance ou tout autre document établi par l'institution compétente du pays de résidence du soumissionnaire étranger ;*
- f). *L'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances du Cameroun sauf disposition contraires prévues par la convention de financement; (en cas de co-traitance conjointe chaque membre du groupement devra fournir l'attestation de domiciliation bancaire afférente au marché, objet du lot dont il est titulaire)*
- g). *La quittance d'achat de l'Appel d'Offres d'une somme non remboursable de 500 000 (cinq cent mille) francs CFA payable au Trésor Public pour les Administrations publiques.*
- h). *La caution de soumission acquittée à la main (suivant modèle joint) d'un montant de Cent dix-sept millions cinq cent douze mille (117 512 000) francs CFA et d'une durée de validité cinq (05) mois, délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics ou toute autre forme prévue par la réglementation en vigueur (Chèque certifié, chèque de banque, hypothèque légale) sauf dispositions contraires prévues par la convention de financement;*
- f). *Une attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics portant le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres ;*
- g). *Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale portant mention de l'objet et références de l'Appel d'Offres et certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations sociales vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois à compter de la date de signature de ladite attestation*

- h). *L'attestation de catégorisation le cas échéant ;*
- i). *Une Copie du registre de commerce certifiée par l'autorité compétente de l'administration judiciaire ;*

*En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, les pièces a, f, h, étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.*

**Pour les soumissionnaires non installés au Cameroun :**

Ils seront dispensés de la production des pièces auxquelles ils ne sont pas assujettis, ils devront produire notamment les documents attestant :

- o qu'ils ne sont pas en état de liquidation judiciaire ou en faillite;
  - o qu'ils ne sont pas frappés de l'une des interdictions ou d'échéances prévues par les lois et règlements en vigueur, aussi bien au plan national qu'international;
  - o qu'ils ont souscrit les déclarations prévues par les lois et règlements en vigueur.,
- m). en cas de production d'un cautionnement de soumission émis par un établissement financier étranger, ce dernier est acceptable sous réserve que cet établissement financier désigne un correspondant local habilité par le Ministre chargé des finances qui se porte garant en cas d'appel.

**NB** : Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être valides à la date limite originelle de dépôt des offres.

**Lire plutôt :**

**1. Volume 1 : Pièces administratives**

**Pour les soumissionnaires installés au Cameroun, elles comprendront notamment :**

- f). *La déclaration d'intention de soumissionner timbrée signée du représentant légal ou du mandataire dument désigné (suivant modèle joint) ;*
- g). *L'accord de groupement notarié et spécifiant le mandataire le cas échéant ; (les groupements solidaires seront privilégiés) ;*
- h). *Le pouvoir de signature, le cas échéant ;*
- i). *L'attestation de non-redevance délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours, datant de moins de trois mois.*
- j). *Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance ou tout autre document établi par l'institution compétente du pays de résidence du soumissionnaire étranger ;*
- k). *L'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances du Cameroun sauf disposition contraires prévues par la convention de financement; (en cas de co-traitance conjointe chaque membre du groupement devra fournir l'attestation de domiciliation bancaire afférente au marché, objet du lot dont il est titulaire)*
- l). *La quittance d'achat de l'Appel d'Offres d'une somme non remboursable de 500 000 (cinq cent mille) francs CFA payable au Trésor Public pour les Administrations publiques.*
- k). *La caution de soumission acquittée à la main (suivant modèle joint) d'un montant de Cent dix-sept*

*millions cinq cent douze mille (117 512 000) francs CFA et d'une durée de validité cinq (05) mois, délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics accompagné du récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC) ;*

- j). Une attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics portant le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres ;*
- k). Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale portant mention de l'objet et références de l'Appel d'Offres et certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations sociales vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois à compter de la date de signature de ladite attestation ;*
- l). L'attestation de catégorisation le cas échéant ;*
- m). Une Copie du registre de commerce certifiée par l'autorité compétente de l'administration judiciaire ;*

*En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, les pièces a, f, h, étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.*

**Pour les soumissionnaires non installés au Cameroun :**

Ils seront dispensés de la production des pièces auxquelles ils ne sont pas assujettis, ils devront produire notamment les documents attestant :

- qu'ils ne sont pas en état de liquidation judiciaire ou en faillite;
- qu'ils ne sont pas frappés de l'une des interdictions ou d'échéances prévues par les lois et règlements en vigueur, aussi bien au plan national qu'international;
- qu'ils ont souscrit les déclarations prévues par les lois et règlements en vigueur.,

m). en cas de production d'un cautionnement de soumission émis par un établissement financier étranger, ce dernier est acceptable sous réserve que cet établissement financier désigne un correspondant local habilité par le Ministre chargé des finances qui se porte garant en cas d'appel.

**NB** : Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être valides à la date limite originelle de dépôt des offres.

## **➤ Point 22**

### **Au lieu de :**

**Soumission hors ligne**

*Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies (incluant l'exemplaire à transmettre séance tenante après l'ouverture des offres au point focal désigné par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics) de chaque proposition marquées comme tels. devra parvenir au siège de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun, sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière Mutuelle du*

Trésor Yaoundé-Cameroun au plus tard le 30 janvier 2025 à 13 heures et devra porter la mention suivante sur les enveloppes fermées :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT  
N°000006/AOIO/MINEE/PforR/UCP/CSPM/CCCM-AI/2024 DU 15 NOVEMBRE 2024  
POUR LA FOURNITURE DE 20 000 KITS DE COMPTAGE INTELLIGENTS ET  
COMMUNICANTS POUR LES POINTS DE LIVRAISON DE L'ETAT ET MISE EN  
ŒUVRE ADVANCED MONITORING/METERING INFRASTRUCTURE (AMI) ASSOCIE  
EN PROCEDURE D'URGENCE.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

*Aux fins de la remise des offres, l'adresse du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué à utiliser pour l'envoi des offres est la suivante :*

*Service du Maître d'ouvrage Délégué : siège de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun, sise au quartier Olézoa, Yaoundé-Cameroun.*

**Adresse : Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière  
Mutuelle du Trésor, Tél. : (+237) 620 758 302**

**Lire plutôt :**

**Soumission hors ligne**

*Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies (incluant l'exemplaire à transmettre séance tenante après l'ouverture des offres au point focal désigné par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics) de chaque proposition marquées comme tels, devra parvenir au siège de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun, sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière Mutuelle du Trésor Yaoundé-Cameroun au plus tard le 13 Février 2025 à 13 heures et devra porter la mention suivante sur les enveloppes fermées :*

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT  
N°000006/AOIO/MINEE/PforR/UCP/CSPM/CCCM-AI/2024 DU 15 NOVEMBRE 2024  
POUR LA FOURNITURE DE 20 000 KITS DE COMPTAGE INTELLIGENTS ET  
COMMUNICANTS POUR LES POINTS DE LIVRAISON DE L'ETAT ET MISE EN  
ŒUVRE ADVANCED MONITORING/METERING INFRASTRUCTURE (AMI) ASSOCIE  
EN PROCEDURE D'URGENCE.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

*Aux fins de la remise des offres, l'adresse du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué à utiliser pour l'envoi des offres est la suivante :*

*Service du Maître d'ouvrage Délégué : siège de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun, sise au quartier Olézoa, Yaoundé-Cameroun.*

Adresse : Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière Mutuelle du Trésor, Tél. : (+237) 620 758 302

➤ Point 27

Au lieu de :

L'ouverture *des plis se fait en un temps et* aura lieu le **30 janvier 2025 à 14 heures** précises par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) placée auprès du Maître d'Ouvrage Délégué, dans la Salle de Conférences de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun, sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière Mutuelle du Trésor Yaoundé-Cameroun.

Lire plutôt :

L'ouverture *des plis se fait en un temps et* aura lieu le **13 Février 2025 à 14 heures** précises par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) placée auprès du Maître d'Ouvrage Délégué, dans la Salle de Conférences de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun, sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière Mutuelle du Trésor Yaoundé-Cameroun.

➤ Point 31

Au lieu de :

1) Critères éliminatoires

*[Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à éviter pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.]*

- ✓ Absence à l'ouverture des plis ou non-conformité, de la caution de soumission timbrée délivrée par un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics ;
- ✓ de la non -production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- ✓ de l'absence du certificat d'origine /éditeur ou de l'autorisation du fournisseur agréé, le cas échéant ou absence de l'agrément ou de l'autorisation du fournisseur délivré par un distributeur agréé par le fabricant accompagné de l'agrément dudit distributeur ;
- ✓ de l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
- ✓ Non-respect d'une spécification technique majeure indiquée dans le Descriptif des fournitures du présent DAO (Fonctions GPRS, CPL et RF) ;
- ✓ de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- ✓ de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée
- ✓ Absence de la Référence générale minimale cumulés de 2 000 000 000 FCFA dans le domaine de l'électricité au cours des cinq dernières années pour le lot postulé ;
- ✓ Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière
- ✓ CCAP paraphé sur chaque page et signé assorti de la mention « lu et approuvé »

- ✓ des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
- ✓ Non-respect d'au moins 75% des critères essentiels ;
- ✓ Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de chantier durant les trois dernières années ;
- ✓ Non-respect du format de fichiers des offres soumises en ligne ;

NB : En fonction de la spécificité de la prestation, d'autres critères pertinents pourront être ajoutés lors de l'élaboration des DAO.

[Le système de notation des offres par attribution des points est proscrit au profit du mode binaire (oui ou non)].

### Lire plutôt :

#### 1) Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à éviter pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- ✓ de l'absence à l'ouverture des plis ou la non-conformité, de la caution de soumission timbrée délivrée par un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics accompagné du récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC);
- ✓ de la non-production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- ✓ de l'absence du certificat d'origine /éditeur ou de l'autorisation du fournisseur agréé, le cas échéant ou absence de l'agrément ou de l'autorisation du fournisseur délivré par un distributeur agréé par le fabricant accompagné de l'agrément dudit distributeur ;
- ✓ de l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
- ✓ Non-respect d'une spécification technique majeure indiquée dans le Descriptif des fournitures du présent DAO (Fonctions GPRS, CPL et RF) ;
- ✓ de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- ✓ de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée
- ✓ Absence de la Référence générale minimale cumulée de 2 000 000 000 FCFA dans le domaine de l'électricité au cours des cinq dernières années pour le lot postulé ;
- ✓ Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière
- ✓ CCAP paraphé sur chaque page et signé assorti de la mention « lu et approuvé »
- ✓ des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
- ✓ Non-respect d'au moins 75% des critères essentiels ;
- ✓ Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de chantier durant les trois dernières années ;
- ✓ Non-respect du format de fichiers des offres soumises en ligne ;

Le reste sans changement. /-

Yaoundé, le 24 JAN 2025

#### Ampliations :

- MINMAP ;
- MINEE ;
- ARMP ;
- UCP-PforR (pour affichage) ;
- CSPM-PforR ;
- Chronos Archives.

Le Coordonnateur du Programme de Réformes du  
SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ AU CAMEROUN



Page 11 sur 11  
Lieu de l'Administration des Entreprises